

Conditions pour suivre une formation courte :

- ✓ Envoyer un CV et une lettre de motivation
- ✓ Candidater en contactant le SEFCA **avant le 3 mai 2019**

Coût :

- ✓ Mini-modules à la carte :
 - Formation de 14h : 350 euros
 - Formation de 3h : 70 euros
 - Participation au déjeuner/débat : 30 euros
- ✓ Module 3 : 900 euros

Programme détaillé et calendrier :

Voir le site internet du SEFCA et de l'UFR DSEP

Contacts :

Responsable pédagogique :

Prof. Stéphanie Grayot-Dirx

@ : stephanie.dirx@u-bourgogne.fr

Support administratif (SEFCA) :

Julie PROENCA

Ingénieur de formation

@ : julie.proenca@u-bourgogne.fr

Tel. : 03.80.39.53.31

Formations courtes de l'uB

autour de la

Médiation

« Conduire une médiation signifie fondamentalement faciliter la communication entre les personnes en conflit afin de parvenir à un accord durable » Th. Futiak

Les fondamentaux de la médiation – Module 1

Le processus

- ✓ Cadre juridique de la médiation en France
- ✓ Psychologie du conflit relationnel
- ✓ Médiation, non-violence et construction de la paix
- ✓ Les clefs du processus de médiation

Les acteurs

- ✓ Le médiateur et les médieurs : posture et déontologie
- ✓ Le médiateur et l'avocat
- ✓ Le médiateur et le juge

Mini modules à la carte – Approfondir ou se spécialiser

1. Médiation et travail (14h) : cette formation a pour but de travailler sur la place et l'utilité que peuvent avoir la médiation et les outils sur lesquels elle repose, dans le cadre du travail, pour gérer des conflits, individuels ou plus collectifs, voire les prévenir.

2. Médiation et famille (14h) : cette formation permettra de travailler sur la médiation comme procédé pour accompagner les familles afin qu'elles trouvent pour et par elles-mêmes comment surmonter, d'une façon acceptable, leurs difficultés.

3. Médiation et entreprises (14h) : cette formation permettra de cerner en quoi la médiation est une solution adaptée aux conflits entre entreprises (gain de temps, confidentialité, créativité, prise en compte de la relation,...).

4. Médiation et matière administrative (14h) : cette formation permettra de souligner le développement croissant de la médiation en la matière et de cerner précisément le domaine, les conditions et l'intérêt du recours à la médiation.

5. Médiation et dématérialisation du processus (3h) : cette courte formation portera sur la pertinence, l'efficacité et l'organisation concrète d'une médiation « dématérialisée ».

6. Repères pour s'installer en tant que médiateur (2h) : autour d'un déjeuner, table-ronde pour échanger concrètement sur les jalons du développement d'une activité de médiateur.

Module théorique 3 (60h)

Médiation et contrat : la clause de médiation préalable ; l'accord encadrant le processus de médiation ; homologation et exécution d'un accord de médiation

La médiation est un processus **structuré**, par lequel les parties à un différend, avec l'aide d'un tiers **neutre, indépendant et impartial**, tentent **volontairement** de mettre fin à celui-ci en toute **confidentialité**.

La médiation n'est pas seulement un mode « alternatif » au traitement judiciaire des litiges ; elle est aussi et surtout une **façon de prendre en considération la dimension interpersonnelle des conflits**, grâce à **l'intervention d'un tiers qui est sans pouvoir**, mais doté d'une formation et d'une éthique solides, en se projetant dans l'avenir.

Ces formations vous permettront de connaître ou d'approfondir les principes fondamentaux sur lesquels repose la médiation (en droit, en psychologie, en déontologie..), d'acquérir ou d'approfondir la maîtrise des outils nécessaires à la réalisation d'une médiation et au positionnement en tant que médiateur, grâce à une pédagogie active, par la pratique en petits groupes.

Ces formations sont dispensées par des spécialistes de la médiation, par des médiateurs aguerris, la pratiquant réellement.

Ces formations courtes s'adressent aussi bien à ceux qui souhaitent **découvrir la médiation**, qu'à ceux qui veulent **approfondir leurs connaissances** ou **réfléchir en groupe à leur pratique**.

Ces formations sont également adaptées à des professionnels confrontés à des conflits et souhaitant **utiliser certains outils de la médiation au quotidien** (DRH, responsables syndicaux, médecin du travail,...).